



Bulletin des Adjudications

Publication du Service Fédéral e-Procurement

SPF P&O - 51, rue de la Loi B-1040 Bruxelles

+32 27905200

e.proc@publicprocurement.be

www.publicprocurement.be

Avis de marché

Directive 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom et adresses ¹ (identifier tous les pouvoirs adjudicateurs responsables de la procédure)

Nom officiel: GIAL		Numéro national d'identification: ²	
Adresse postale: Boulevard E. Jacqmain 95			
Ville: Bruxelles	Code NUTS: BE1	Code postal: 1000	Pays: Belgique
Point(s) de contact: Monsieur Olivier Lens		Téléphone: +32 22295467	
Courriel: purchasing@gial.be		Fax: +32 22295454	
Adresse(s) internet			
Adresse principale: (URL) www.gial.be			
Adresse du profil d'acheteur: (URL)			

I.2) Procédure conjointe

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe,
En cas de procédure conjointe impliquant différents pays, législation nationale applicable relative aux marchés:

Le marché est attribué par une centrale d'achat.

I.3) Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: (URL) <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/226/GI/2018>

L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante: (URL)

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

autre adresse: (indiquer l'autre adresse)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées

par voie électronique via: (URL) <https://eten.publicprocurement.be>

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

à l'adresse suivante: (indiquer l'autre adresse)

La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse: (URL)

I.4) Type de pouvoir adjudicateur

Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales

Agence/office national(e) ou fédéral(e)

Autorité régionale ou locale

Agence/office régional(e) ou local(e)

Organisme de droit public

Institution/agence européenne ou organisation internationale

Autre type: **Autre**

I.5) Activité principale

Services généraux des administrations publiques

Défense

Ordre et sécurité publics

Environnement

Affaires économiques et financières

Santé

Logement et équipements collectifs

Protection sociale

Loisirs, culture et religion

Éducation

Autre: **ASBL Communale : Informatique**

Section II: Objet

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé: Acquisition et mise en service d'une solution informatique de gestion des sanctions administratives communales	Numéro de référence: ² PO18004
II.1.2) Code CPV principal: 48000000 Descripteur supplémentaire: ^{1,2}	
II.1.3) Type de marché <input type="radio"/> Travaux <input checked="" type="radio"/> Fournitures <input type="radio"/> Services	
II.1.4) Description succincte: voir II.2.4	
II.1.5) Valeur totale estimée ² Valeur hors TVA: [] Monnaie: <i>(dans le cas d'accords-cadres ou de systèmes d'acquisition dynamiques – estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique)</i>	
II.1.6) Information sur les lots Ce marché est divisé en lots <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non Il est possible de soumettre des offres pour <input type="radio"/> tous les lots <input type="radio"/> nombre maximal de lots: <input type="radio"/> un seul lot <input type="checkbox"/> Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: <input type="checkbox"/> Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des marchés combinant les lots ou groupes de lots suivants:	

Acquisition et mise en service d'une solution informatique de gestion des sanctions administratives communales

II.2) Description ¹ (1)

II.2.1) Intitulé: ²	Lot n°: ²
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s): ²	
II.2.3) Lieu d'exécution Code NUTS: ¹ [BE1] Lieu principal d'exécution: GIAL, Boulevard E. Jacqmain 95 à 1000 Bruxelles	
II.2.4) Description des prestations: <i>(nature et quantité des travaux, fournitures ou services, ou indication des besoins et exigences)</i> Le marché vise à l'acquisition et à la mise en service d'une solution informatique de gestion des sanctions administratives communales pour la Ville de Bruxelles. Les Villes et communes sont, depuis la loi du 24 juin 2013, habilitées à pouvoir sanctionner en amendes administratives communales certaines infractions relatives à l'arrêt et au stationnement. Depuis le 1er mars 2015, la Ville de Bruxelles est compétente pour le suivi de ces infractions. Les sanctions administratives communales ont pour but de pénaliser un comportement contraire au Règlement Général de Police de la Ville de Bruxelles.	
II.2.5) Critères d'attribution: <input type="radio"/> Critères énoncés ci-dessous <input type="checkbox"/> Critère de qualité ^{1, 2, 20} <input type="radio"/> Coût ^{1, 20} <input type="radio"/> Prix ²¹ - Pondération: <input checked="" type="radio"/> Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché	
II.2.6) Valeur estimée Valeur hors TVA: [] Monnaie: <i>(dans le cas d'accords-cadres ou de systèmes d'acquisition dynamiques – estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale du présent lot)</i>	
II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique Durée en mois: 48 ou Durée en jours: ou Début: (jj/mm/aaaa) / Fin: (jj/mm/aaaa) Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non Description des modalités ou du calendrier des reconductions:	
II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer <i>(sauf dans les procédures ouvertes)</i> Nombre de candidats envisagé: ou Nombre minimal envisagé: / Nombre maximal: ² Critères objectifs de limitation du nombre de candidats:	
II.2.10) Variantes Des variantes seront prises en considération <input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
II.2.11) Information sur les options Options <input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non Description des options: Options autorisées (Selon notre cahier spécial des charges) Options exigées (Selon notre cahier spécial des charges)	
II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques <input type="checkbox"/> Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique	
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non Identification du projet:	
II.2.14) Informations complémentaires:	

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

<p>III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession</p> <p>Liste et description succincte des conditions: Le candidat produit le Document unique de marché européen, qui consiste en une déclaration sur l'honneur propre actualisée et qui est accepté par le pouvoir adjudicateur à titre de preuve a priori en lieu et place des documents ou certificats délivrés par des autorités publiques ou des tiers pour confirmer que le candidat concerné : 1° ne se trouve pas dans l'une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016; 2° répond aux critères de sélection applicables qui ont été établis conformément à l'article 71 de la loi du 17 juin 2016;</p>
<p>III.1.2) Capacité économique et financière</p> <p><input type="checkbox"/> Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation</p> <p>Liste et description succincte des critères de sélection: 1. Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global de l'entreprise et le chiffre d'affaires du domaine d'activités faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activités de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.</p> <p>Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): 2 1. Le chiffre d'affaires du domaine d'activités faisant l'objet du marché au cours des trois derniers exercices doit être de minimum 200.000 EUR par an.</p>
<p>III.1.3) Capacité technique et professionnelle</p> <p><input type="checkbox"/> Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation</p> <p>Liste et description succincte des critères de sélection: 1. * La présentation du soumissionnaire comprenant : - ses coordonnées complètes ainsi que les informations permettant à l'adjudicateur de communiquer avec lui dans le cadre du marché ; - le nombre d'employés et les éventuels sous-traitants dédiés aux services assurés par le soumissionnaire en rapport avec l'objet du marché ainsi que leur localisation (développement, maintenance et support, ...) et leur connaissance du français et du néerlandais. ** La liste des principales références concernant l'objet du marché :</p> <p>Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): 2 1. * Bureau avec minimum 5 employés capable d'assurer un support en français et néerlandais. ** 3 références sur les trois dernières années de services similaires : C'est-à-dire la mise en place d'une solution de gestion des sanctions administratives visées aux articles 2 §1 et 3, alinéas 1, 2 et 3 ainsi qu'une gestion des mesures alternatives prévues à l'article 4 de la loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives dans 3 communes/provinces belges de minimum 50.000 habitants. accompagnées à chaque fois : - des différents types de sanctions administratives gérées et des volumes correspondants; - du mode de fonctionnement de la solution ("SaaS in Public cloud" ou "SaaS in Private cloud") ; - des services fournis; - des personnes de contact chez le client avec numéro de téléphone et adresse; - d'une attestation signée par le client donnant le niveau de satisfaction de la solution installée sur le plan des fonctionnalités, délais et coûts.</p>
<p>III.1.5) Informations sur les marchés réservés ²</p> <p><input type="checkbox"/> Le marché est réservé à des ateliers protégés et à des opérateurs économiques dont l'objet est l'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées</p> <p><input type="checkbox"/> Le marché sera exécuté uniquement dans le cadre de programmes d'emplois protégés</p>

III.2) Conditions liées au marché ²

<p>III.2.1) Information relative à la profession <i>(seulement pour les marchés de services)</i></p> <p><input type="checkbox"/> La prestation est réservée à une profession déterminée</p> <p>Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables:</p>
<p>III.2.2) Conditions particulières d'exécution:</p>
<p>III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché</p> <p><input type="checkbox"/> Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché</p>

Section IV: Procédure

IV.1) Description

<p>IV.1.1) Type de procédure</p> <p><input checked="" type="radio"/> Procédure ouverte</p> <p><input type="checkbox"/> Procédure accélérée Justification:</p> <p><input type="radio"/> Procédure restreinte</p> <p><input type="checkbox"/> Procédure accélérée Justification:</p> <p><input type="radio"/> Procédure concurrentielle avec négociation</p> <p><input type="checkbox"/> Procédure accélérée Justification:</p> <p><input type="radio"/> Dialogue compétitif</p> <p><input type="radio"/> Partenariat d'innovation</p>
<p>IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre</p> <p><input checked="" type="radio"/> Accord-cadre avec un seul opérateur</p> <p><input type="radio"/> Accord-cadre avec plusieurs opérateurs Nombre maximal envisagé de participants à l'accord-cadre: ²</p> <p><input type="checkbox"/> Le marché implique la mise en place d'un système d'acquisition dynamique</p> <p><input type="checkbox"/> Le système d'acquisition dynamique pourra être utilisé par d'autres acheteurs</p> <p>Dans le cas d'accords-cadres, justification d'une durée dépassant quatre ans:</p>
<p>IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue</p> <p><input type="checkbox"/> Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier</p>
<p>IV.1.5) Informations sur la négociation (uniquement pour les procédures concurrentielles avec négociation)</p> <p><input type="checkbox"/> Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations</p>
<p>IV.1.6) Enchère électronique</p> <p><input type="checkbox"/> Une enchère électronique sera effectuée</p> <p>Renseignements complémentaires sur l'enchère électronique:</p>
<p>IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)</p> <p>Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics <input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non</p>

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

<p>IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure ²</p> <p>Numéro de l'avis au JO série S: (Un des suivants: Avis de préinformation; Avis sur un profil d'acheteur)</p>
<p>IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation</p> <p>Date: (jj/mm/aaaa) 24/04/2018 Heure locale: (hh:mm) 10:00</p>
<p>IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés ⁴</p> <p>Date: (jj/mm/aaaa) (dans le cas d'un concours restreint)</p>
<p>IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation: ¹</p> <p>[FR] [NL]</p>
<p>IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre</p> <p>L'offre doit être valable jusqu'au: (jj/mm/aaaa) 22/08/2018 ou Durée en mois: (à compter de la date limite de réception des offres)</p>
<p>IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres</p> <p>Date: (jj/mm/aaaa) 24/04/2018 Heure locale: (hh:mm) 10:00 Lieu: Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture: Une séance d'ouverture des offres à huis clos est prévue</p>

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable oui non
 Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis: ²

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

- La commande en ligne sera utilisée
 La facturation en ligne sera acceptée
 Le paiement en ligne sera utilisé

VI.3) Informations complémentaires ²

Les offres peuvent uniquement être introduites électroniquement sur le site internet de e-Tendering <https://eten.publicprocurement.be/>.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel: **Tribunal de 1ère Instance Bruxelles**

Adresse postale: **Rue des Quatre-Bras 13**

Ville: **Bruxelles**

Code postal: **1000**

Pays: **Belgique**

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation ²

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours ²

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.5) Date d'envoi du présent avis: (jj/mm/aaaa) 21/03/2018

Il est de la responsabilité du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice de garantir le respect du droit de l'Union européenne et de la législation applicable.

¹ répéter autant de fois que nécessaire

² le cas échéant

⁴ si ces informations sont connues

²⁰ les critères pourront être évalués par ordre d'importance plutôt que par pondération

²¹ les critères pourront être évalués par ordre d'importance plutôt que par pondération; si le prix est le seul critère d'attribution, la pondération ne sera pas requise